

PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ pour QUEST FOR GROWTH

Conformément au règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, Quest for Growth divulgue la manière dont les risques et facteurs de durabilité (comme définis ci-dessous) sont intégrés dans les décisions d'investissement et les résultats de l'évaluation des impacts probables des risques de durabilité sur les rendements de la Société. On entend par "risque de durabilité" tout événement ou condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur des investissements de Quest for Growth. Par "facteur de durabilité", on entend toute question environnementale, sociale et salariale ainsi que toute question liée au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption.

Quest for Growth promeut les facteurs de durabilité (article 8 du règlement UE 2019/2088) : ils sont non seulement intégrés dans la stratégie d'investissement à travers l'approche thématique axée sur le monde numérique, la planète propre et les technologies de la santé, mais aussi dans l'analyse des critères non financiers tels que les facteurs de durabilité, les risques de durabilité pendant la construction du portefeuille et le processus de sélection des actions. En outre, des facteurs d'exclusion sont appliqués aux secteurs et activités présentant des risques de durabilité importants. Il est fait référence à [la politique ESG](#) de la Société de Gestion Capricorn Partners pour une description plus détaillée de la manière dont les facteurs et risques de durabilité sont pris en compte et intégrés dans la procédure de due diligence, le processus de décision d'investissement et le suivi des investissements. Dans le dernier chapitre de la politique ESG, consacré à "L'ESG dans notre Société" et dans la politique de ressources humaines de Capricorn Partners, il est tenu compte des facteurs et des risques de durabilité (www.capricorn.be).

Néanmoins, Quest for Growth reste exposée aux risques de durabilité. Ceux-ci sont également intégrés dans la prise de décision d'investissement et le suivi des risques dans la mesure où ils représentent un risque matériel potentiel ou réel et/ou identifient une occasion de mettre en place des mesures correctives pour atténuer ces risques. Les impacts consécutifs à l'apparition d'un risque de durabilité peuvent être nombreux et variés en fonction du risque, de la région et de la classe d'actifs spécifiques. En général, lorsqu'un risque de durabilité se produit pour un actif, il y aura un impact négatif sur sa valeur ou une perte totale de celle-ci.

Quest for Growth rend amplement compte des facteurs et des risques de durabilité dans son rapport ESG, qui constitue une rubrique distincte du rapport annuel aux actionnaires. Le dernier rapport annuel en date peut être téléchargé sur le site web (www.questforgrowth.com).

Sans préjudice de ce qui précède, Quest for Growth ne documente pas encore les impacts négatifs de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, car il n'y a pas actuellement suffisamment de données de qualité satisfaisante pour permettre à Quest for Growth d'évaluer correctement l'impact négatif potentiel de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Quest for Growth réexaminera cette exigence chaque année et si des données de qualité satisfaisante sont disponibles, elle en rendra compte dans son rapport annuel.
